



République Française  
Département du PUY-DE-DÔME  
Canton de GERZAT

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'AULNAT**

**Séance du 12 mai 2025**

**N°2025-35**

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mai à 19 h 00, le conseil municipal, dûment convoqué le six mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Christine MANDON, Maire.

Présent(e)s : dix-neuf (19)

Mme MANDON Christine, M. FAGONT Alain, M. PRADIER Éric, Mme ALAPETITE Nadine, M. AMAZIGH Mohammed Hamid, M. THABEAU Didier, Mme MATHEY Catherine, M. FLOQUET Roger, M. LAZEWSKI René, Mme BALICHARD Dominique, Mme SOARES Maryse, M. DOS SANTOS Antonio, M. KOWALEWSKI Jean-Marc, Mme COUTANSON Pascale, Mme BEURIOT Sabine, Mme CORREIA Sandra, M. FROMENT Sylvain, M. BAYLE Dominique, Mme MAHAUT Jessika.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : quatre (4)

Mme PIRONIN Maryse a donnée pouvoir à Mme ALAPETITE Nadine ;  
Mme CHETTOUH Aïcha a donné pouvoir à M. Didier THABEAU ;  
Mme GHESQUIERE Chantal a donné pouvoir à Mme CORREIA Sandra ;  
Mme RÈVEILLOUX Françoise a donnée pouvoir à Mme SOARES Maryse.

Absent(e)s: quatre (4)

M. ESPINASSE Philippe, M. FRADET Nicolas, Mme METENIER Séverine, M. PRIEUR Olivier.

Secrétaire de séance : Mme COUTANSON Pascale

Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 00 et constate que le quorum est atteint.

## Délibération 2025-35

### Objet : Vente de deux bungalows d'occasion

Il est rappelé au Conseil municipal la décision de vendre à la société de chasse de Menat deux bungalows appartenant à la commune. La vente n'a pas été réalisée pour autant et un nouvel acquéreur s'est présenté dernièrement.

En effet, par courrier du 16 avril 2025, M. Dominique PISSAVIN, domicilié 317 Route des Chaux – 63 600 AMBERT, a fait part de son intérêt pour ces 2 bungalows et accepte de les acquérir au prix de 500 €.

Entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

### DECIDE

- De céder les 2 bungalows susvisés à M. Dominique PISSAVIN, domicilié 317 Route des Chaux – 63 600 AMBERT,
- De fixer le prix de vente à 500 €,
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à réaliser toutes les démarches nécessaires à cette vente.

En mairie d'Aulnat,  
Le 12 mai 2025

Madame la secrétaire de séance,  
COUTANSON Pascale

Le Maire,  
MANDON Christine